

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-2/04

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : AUTREUX Lydie

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

OBJET : Action sociale en faveur du personnel : répartition des crédits de subvention.

Le Conseil général a voté, lors de sa séance du 29 janvier 2010, un crédit de 125 600 € au titre du budget primitif 2010, destiné au fonctionnement de diverses associations à caractère social, culturel ou sportif, au bénéfice des agents du Département. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association RAPSM ayant présenté une demande.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1<sup>er</sup> février 2010 « Budget Primitif pour l'exercice 2010 »,

VU la délibération du 27 juin 2008 portant renouvellement de la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Restaurant Administratif de la Préfecture de Seine-et-Marne,

VU la délibération du 30 janvier 2009 portant approbation de l'avenant à la convention passée le 27 juin 2008,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

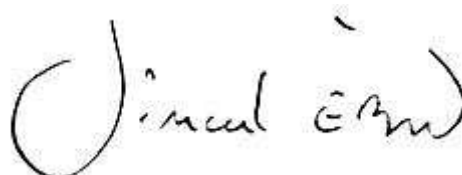
**DECIDE**

D'attribuer une subvention de fonctionnement pour 2010 à l'association suivante :

- Associations à caractère social (crédits inscrits : 110 600 €) :
  - Restaurant Administratif de la Préfecture de Seine-et-Marne ..... 49 316,15 €

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ